



Compte rendu Réunion virtuelle du 17 mai 2023

Présences : Lance Haymond, APNQL
Guy Latouche, APNQL
Pierre Bélanger, SCHL
Jean-François Samuel, SCHL
Éric Bouchard, SAC (DGSPNI)

Bruce Labrador, SAC
Johanne Verville, SAC
André Dansereau, SAC
Nathalie Spénard, SAC

Absences : Ina Wielinga, SCHL

Animateur : Guy Latouche

1. Mot de bienvenue et introduction

La rencontre d'une demi-journée se tient sur la plateforme ZOOM. L'animateur souhaite la bienvenue à tous. L'ordre du jour est accepté sans modification.

2. Suivi des actions

Le suivi des actions qui sont en cours est présenté et se trouve à la fin de ce compte rendu.

3. Environnements national et régional

SAC

Vérification de programmes du Bureau de la Vérificatrice générale du Canada (BVG)

Concernant les mesures d'urgence, l'exercice de vérification s'est déroulé sur quelques mois, duquel a découlé un rapport avec des recommandations. Le ministère s'est senti interpellé par les constats sur le programme de mesures d'atténuation structurelle. Essentiellement, les projets qui s'y rapportent visent à limiter les impacts des événements extrêmes liés aux changements climatiques. Ce sont souvent des projets majeurs, qui nécessitent la concertation (p. ex. les municipalités avoisinantes) et l'implication de multiples partenaires provinciaux. Des discussions sont en cours avec des communautés concernant des projets potentiels à mettre en œuvre.

Concernant les infrastructures et le logement, l'exercice couvre la période de 2019 à 2023. La DGSPNI et la SCHL sont entre autres impliquées. La collecte d'information se poursuit jusqu'au début de l'automne et le dépôt du rapport au Parlement est prévu pour mars 2024. Il n'y a pas d'enjeu particulier à souligner dans le déroulement actuel du processus.

Initiative logement dans les communautés

La confirmation des financements est en cours pour les projets qui débutent ou se poursuivent en 2023-2024. De plus, il y aura un rappel que des volets de l'Initiative logement sont ouverts en continu pour recevoir des propositions de projets : agrandissement de logements surpeuplés; mise de fonds; rénovation; viabilisation de lots, renforcement des capacités et innovation.

Termes de référence pour le Fonds commun en infrastructures (FCI)

Le FCI a été mis en place en 2017 en partenariat avec la SÉDAC. L'un de ses objectifs vise à arrimer le financement au cycle de mise en œuvre du projet en donnant un accès en continu et en temps opportun aux sources de financement. Ainsi, à la suite de l'obtention de fonds additionnels substantiels en fin d'année financière qui furent dirigés vers le FCI, la région bonifiera en 2023-2024 l'offre de financement pour le développement de lots, répondant ainsi à des besoins exprimés par les Premières Nations.

Des termes de référence ont été rédigés. Ils encadrent le processus, les modalités, les rôles et responsabilités. Lorsque le processus d'approbation sera complété, ils seront partagés au CRTL et une présentation pourrait être faite, si cela est souhaité.

Ligne directrice sur le logement temporaire

En réponse à l'exacerbation du nombre de demandes de soutien financier par les communautés pour l'acquisition de logements temporaires (style roulotte de chantier), et puisqu'il s'agit d'un type d'hébergement dont le manque de durabilité est démontré, les différents secteurs de SAC impliqués ont dorénavant accès à une ligne directrice régionale qui encadre ce type de financement. Il est à noter que l'esprit du document vise à encourager les communautés à faire une meilleure planification de leurs besoins et à considérer des solutions en habitation durables, comme le logement permanent avec modules préfabriqués. La ligne directrice sera partagée au CRTL lorsque finalisée.

Dossier enfance-famille

L'ordonnance du Tribunal canadien des droits de la personne 41 (TCDP41) contient des dispositions pour que SAC finance l'achat et la construction d'immobilisations pour la prestation de services à l'enfance et à la famille des Premières Nations ou pour la prestation de services en vertu du Principe de Jordan. Des projets de tous acabits sont soumis, tels que la construction d'arénes. Dans un objectif d'équité, le processus d'analyse de ces demandes est assez pointu.

Saison des inondations

Avec l'augmentation du niveau d'eau du lac des Deux-Montagnes, on rapporte une dizaine de maisons inondées dans la communauté des Mohawks de Kanesatake. Les défis actuels au sein de la communauté ont eu des impacts importants sur les communications et la capacité de prestation de support de la part du ministère. Toutefois, un agent de santé environnementale de la DGSPNI était sur place pour assurer des services à la population et la prévention des risques à la santé (p. ex., moisissure). Les inondations ont également forcé la fermeture, puis la circulation en alternance, sur la route 131 qui se rend à Manawan. Cette situation occasionne des retards dans l'approvisionnement, sans toutefois causer un bris de service. Enfin, la saison des feux de forêt est débutée, mais à cet égard, en date du 17 mai, rien de majeur à rapporter qui menace actuellement la sécurité des communautés.

Coordonnateurs en mesures d'urgence

Auparavant, les fonctions entourant la coordination des mesures d'urgence dans les communautés étaient assumées parmi d'autres tâches assignées. Une décision régionale permet dorénavant le financement d'un poste spécifique de coordonnateur des mesures d'urgence par communauté. En 2022-2023, le financement de SAC était d'une demi-année de salaire pour les communautés qui avaient manifesté un intérêt. En 2023-2024, des dispositions permettent de couvrir le salaire pour l'année. Des discussions sont en cours avec les communautés pour solliciter l'intérêt. À noter que cette démarche répond à l'une des recommandations du Bureau de la Vérificatrice générale (BVG) de mieux supporter les communautés.

Dossier électrification : Communauté des Algonquins de Lac-Barrière

Le nouveau Chef élu, Casey Ratt souhaitait une mise à jour complète du dossier de l'électrification. Pour l'option du raccordement par Hydro-Québec, 4 conditions ont été rattachées par les anciens élus, conditions auxquelles adhère le nouveau conseil : 1) tenue d'un moratoire sur la facturation résidentielle pour les 5 premières années; 2) mise en place d'une facturation unique; 3) processus consultatif en place pour le développement le long du corridor électrifié (route 117); 4) augmentation de la capacité électrique durant la période des travaux, qui pourrait s'étendre de 4 à 5 ans, et qui justifie donc l'augmentation de la capacité du parc de génératrices pour l'école et le milieu résidentiel. À noter que l'option de la biomasse n'est pas écartée, et le Chef Ratt souhaite tout d'abord valider l'acceptation sociale de la communauté par rapport au raccordement à Hydro-Québec.

Réforme en infrastructures

On se rappelle que l'exercice *Comblant les écarts en infrastructures d'ici 2030* réalisé en 2022 a mis en lumière une somme nécessaire de plusieurs milliards pour combler les besoins exprimés par les Premières Nations au Canada. Bien que le Budget 2023 n'ait pas annoncé de sommes substantielles, le gouvernement poursuit avec la réforme en infrastructures qui a comme objectif de mettre en place une autorité unique pour tous les programmes de SAC qui financent des immobilisations, incluant les programmes de la DGSPNI, mais éventuellement regroupant tous les programmes en infrastructures fédéraux. Cette approche miserait sur la prise en charge et des enveloppes de financement qui permettraient aux Premières Nations de mettre en œuvre leurs initiatives selon leurs priorités et besoins.

Bien que le concept proposé puisse être intéressant, il faut demeurer réaliste quant à son calendrier de mise en œuvre, car cette grande initiative demandera la mise en place de nouveaux instruments et outils financiers, tels que la monétisation.

La tenue de discussions exploratoires avec les chefs (session d'une heure) est en cours de préparation, afin d'entendre leur vision relativement à cette réforme. Une option pourrait être l'inscription du sujet à la prochaine rencontre des chefs en présentiel en juin, mais si l'agenda est déjà complet, une session virtuelle pourrait être tenue, en juin également. Des sessions d'engagement suivront, prévues actuellement à l'automne.

Commentaire de l'APNQL Nous sommes préoccupés par ce que le Gouvernement du Canada essaie de faire. Cette réforme est en cours. La consultation devrait être en amont. Le logement est un domaine qui est sous-financé de façon chronique. Il y a des choses à rétablir avant de penser à un transfert, car il n'est pas intéressant de prendre en charge un programme qui ne fonctionne pas. L'expérience récente avec le projet de législation sur l'eau est un mauvais exemple : des règles, mais pas de financement attaché !

Ressources humaines

Oumar Ba est de retour depuis le 15 mai aux fonctions de gestionnaire régional, services de santé environnementale et publique. Il est donc la personne à désigner dorénavant comme représentant de la DGSPNI au sein du CRTL.

SCHL

Fonds pour accélérer la construction de logements (FACL)

Le lancement prévu de ce programme est la fin juin 2023. Le fonds a pour objectif de faire tomber les barrières et à aider à construire des logements plus rapidement dans un mode de fonctionnement novateur et ambitieux.

Plus d'une vingtaine d'organismes et de gouvernements autochtones ont été consultés et plusieurs commentaires provenant du Québec ont été partagés avec l'équipe FACL dans le but d'introduire des assouplissements. Nous attendons l'approbation de ces derniers.

Logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique (URN)

Les partenaires autochtones, y compris l'APN, ont demandé plus de temps pour s'engager et codévelopper la Stratégie de logement autochtone URN. Ils prévoient également codévelopper les plans de mise en œuvre, y compris pour l'engagement nouvellement publié dans le budget 2023 de 4 milliards de dollars sur 7 ans.

Nous finalisons actuellement la compilation et l'analyse des commentaires, et nous contacterons les partenaires qui ont participé aux engagements pour planifier une session de suivi afin de valider ce que nous avons entendu. Le plan à venir est de :

- poursuivre les rondes de discussions bilatérales avec les partenaires une fois que l'orientation du gouvernement est connue;
- continuer de collaborer avec les partenaires fédéraux (SAC, RCAANC et Infrastructure Canada);
- continuer à élaborer conjointement la stratégie et les plans de mise en œuvre avec les partenaires autochtones;
- fournir des options/conseils politiques au gouvernement.

Initiative de maisons d'hébergement et de logements de transition pour les Autochtones

Les démarches se poursuivent auprès de plusieurs communautés et d'organismes urbains. Notons qu'il est encore temps de soumettre une demande, mais que la fenêtre d'opportunité se referme tranquillement.

Nous avons accru la collaboration avec SAC afin d'assurer une meilleure coordination à la suite de l'approbation des demandes. Notons également que la SAC a contribué de façon importante au financement initial de plusieurs projets pour en assurer le développement.

Offre ponctuelle aux gouvernements autochtones – Rénovation

Tous les dossiers du Québec ont été traités et approuvés. La somme engagée est de 17,5 M\$ pour 1 288 unités. Le financement provient du Fonds de co-investissement.

Initiative de création rapide de logements (ICRL)

Nous attendons avec impatience l'approbation des dossiers d'ici le début juillet.

Programme régulier – Rénovation

En 2023-2024, nous serons à notre 2^e année du cycle d'allocation. La date limite pour soumettre une demande est le 15 juin. L'exercice de régularisation des dossiers pré 2020-2021 s'est bien déroulé et quelques dossiers ont fait l'objet d'une extension. L'exercice se poursuit pour les dossiers post 2020-2021.

Programme régulier – Article 95

Le processus d'allocation du budget 2023-2024 est en cours. Nous nous attendons que les lettres soient envoyées dans la semaine du 9 juin, avec le 13 octobre comme date d'échéance.

Avec la hausse des taux d'intérêt, le nombre d'unités sera à la baisse. Nous pensons pouvoir financer environ 30 unités contrairement à 39 unités l'an passé. La hausse des taux d'intérêt, les besoins plus grands en coût à vie par unité et une diminution de l'enveloppe budgétaire ont eu un impact majeur.

L'exercice de régularisation pour les projets de l'article 95 a débuté. Pour plusieurs dossiers, les demandes de garantie d'emprunt ministérielle n'ont pas encore été faites. Il se pourrait que SAC en ressente les effets cette année avec une augmentation des demandes.

Commentaire de l'APNQL Trente unités, c'est si peu de logements pour toute la région. Nous avons besoin de plus d'argent dans le système. Beaucoup de Premières Nations dépendent fortement du programme de l'article 95.

Commentaire de SAC Le programme permet de livrer seulement le tiers des unités que la région livrait historiquement. Devrait-on revoir les critères d'admissibilité ? Ça mérite un questionnement. Un plan triennal ?

Stage en habitation pour les jeunes autochtones (SHJA)

L'exercice de manifestation d'intérêt est conclu. Le montant des demandes totalise 1,7 M\$ alors que le budget du Québec est de 238 707 \$. SAC s'est engagé à supporter massivement l'initiative. Il couvrira 100 % des demandes sur réserve pour les Premières Nations non conventionnés avec une contribution de près de 700 000 \$ pour 40 stages. La SCHL supportera les Premières Nations conventionnés, les Inuits et les organismes urbains jusqu'à concurrence de son budget.

Mention spéciale Nous tenons à remercier sincèrement SAC. Cette collaboration cadre parfaitement avec l'axe de renforcement des compétences et capacités du plan stratégique du CRTL.

Annnonce du gouvernement fédéral

Le gouvernement a demandé à Infrastructure Canada (INFC) de prendre de nouvelles mesures pour soutenir le ministre de la SCHL en renforçant la politique du logement et la capacité des programmes. Ces mesures permettront à INFC d'assumer certains rôles et responsabilités typiques des ministères du service public de base qui supervisent les sociétés d'État.

Au cours des prochains mois, Infrastructure Canada et la SCHL collaboreront étroitement afin de déterminer les fonctions et les rôles qui conviennent le mieux à la SCHL en tant que société d'État et ceux qui pourraient être plus appropriés à Infrastructure Canada.

Les priorités du gouvernement ne changent pas. Avec Infrastructure Canada et la SCHL travaillant en partenariat plus étroit et tirant parti de leurs forces respectives, le gouvernement sera mieux à même de réaliser un programme de logement et de lutte contre l'itinérance qui profitera à tous les Canadiens.

Nouvelle action Faire un suivi de l'annonce du gouvernement qui a demandé à Infrastructure Canada (INFC) de prendre de nouvelles mesures pour soutenir le ministre de la SCHL. Qu'en est-il exactement de ce partenariat ?

APNQL

Mise à jour nationale

L'Assemblée des Premières Nations tiendra un Forum national sur le logement et l'itinérance les 31 mai et 1^{er} juin prochains. Guy Latouche présentera l'état d'avancement de l'axe financement et gestion financière de notre Stratégie régionale sur le logement. Il insistera sur ce qui a mené à la mise en place du Centre d'expertise en littératie financière

et habitation. Il sera accompagné de Dominique Collin qui présentera le modèle d'affaires de la SÉDAC.

Mise à jour aux Chefs

Le Chef Haymond a présenté une mise à jour du dossier du logement lors de la dernière rencontre des Chefs en avril. Les Chefs ont été informés de plusieurs sujets, dont :

- la Stratégie de logement pour les Autochtones en milieu urbain, rural et nordique;
- combler le déficit d'infrastructure d'ici 2030;
- le Budget fédéral 2023 et le logement dans les communautés;
- l'Initiative de construction rapide de logements et le Fonds accélérateur de construction de logements de la SCHL;
- les besoins en logement des enfants;
- la Stratégie régionale sur le logement;
- les dossiers de l'itinérance et de l'eau potable.

Retour sur le Budget fédéral 2023

Le Chef Haymond déplore l'absence de fonds additionnels pour le logement dans les communautés des Premières Nations dans le dernier budget fédéral. Il semble que l'approche de la ministre est d'observer comment les communautés vont utiliser l'argent qui est déjà dans le système (Budget 2022) pour déterminer la suite des choses. Des budgets adéquats et le renforcement des capacités sont des prérequis avant d'envisager un transfert de responsabilités dans le domaine du logement. L'approche actuelle n'a pas de sens selon les représentants de l'APNQL.

4. Rapport du CRTL 2022-2023

Le Rapport annuel de l'année 2022-2023 est passé en revue et accepté par les autorités du CRTL.

5. Nouveau Plan d'action 2023-2025

Le Plan d'action est passé en revue et accepté par les autorités du CRTL. Ce plan remplace le précédent (2021-2023) qui était arrivé à terme. Il est suggéré d'y ajouter une action relativement à la suite à donner à la déclaration du Chef Picard : « 20 ans après le 1^{er} rapport de l'APNQL : quels sont les progrès. »

6. Rencontre régionale en logement de l'APNQL 2023

Comme ce fut le cas en 2022, la rencontre régionale 2023 se fera en 2 étapes. La première, en septembre et en mode virtuel sur une demi-journée, servira à diffuser de l'information, notamment sur l'environnement régional et national et les budgets. La deuxième, plus substantielle et en personne, laissera beaucoup de place aux communautés afin qu'elles puissent s'exprimer, partager leurs expériences, succès et défis. Novembre est le mois ciblé pour l'instant.

7. Prochaine rencontre

La date de la prochaine rencontre sera déterminée à la suite de la conférence du Comité opérationnel du 15 juin.

Comité régional tripartite en logement

Suivi des actions

#	Actions
1	<p>Planifier une discussion avec un ou des intervenants clés du secteur pour aborder le dossier de l'assurance des habitations qui demeure un enjeu persistant.</p> <p>Action issue de la rencontre du CRTL : Février 2021</p> <p><i>Mise à jour mai 2023. Il faut cerner les enjeux et les pistes de solution. À ajouter au Plan d'action 2023-2025.</i></p>
2	<p>Réflexion sur la stratégie de communication du CRTL.</p> <p>Action issue de la rencontre du CRTL : Juin 2022</p> <p><i>Mise à jour mai 2023. Le Comité opérationnel fera une proposition à ce sujet et en fera part aux membres coordonnateurs.</i></p>
3	<p>Engagement d'Unifor envers le logement des Premières Nations.</p> <p>Action issue de la rencontre du CRTL : Février 2023</p> <p><i>Mise à jour mai 2023. La communication est maintenue avec Unifor. En attente du plan d'affaires du CSPNÉA pour une unité mobile des métiers de construction (opportunité ?).</i></p>
4	<p>Rencontre régionale en logement de l'APNQL 2023-2024 : réflexion sur le format et le concept.</p> <p>Action issue de la rencontre du CRTL : Février 2023</p> <p><i>Mise à jour mai 2023. Sujet à l'ordre du jour de la réunion. Voir la section spécifique du compte-rendu.</i></p>
5	<p>Donner suite à la déclaration du Chef Picard: « 20 ans après le 1^{er} rapport de l'APNQL : quels sont les progrès ? »</p> <p>Action issue de la rencontre du CRTL : Février 2023</p> <p><i>Mise à jour mai 2023. Le Comité opérationnel fera une réflexion et une proposition d'action englobant tous les aspects pertinents (retard accumulé, compétences et capacités, etc.) et en fera part aux membres coordonnateurs.</i></p>
6	<p>Planifier une présentation du Centre de transformation du logement communautaire (CTLC) au CRTL-Co.</p> <p>Action issue de la rencontre du CRTL : Février 2023</p> <p><i>Mise à jour mai 2023. Travail amorcé. Des conférences ont été tenues, notamment avec le CSPNÉA et un groupe de gestionnaires expérimentés. Planifier une présentation à la prochaine rencontre régionale.</i></p>
7	<p>SAC-SCHL entameront des réflexions entourant les possibilités d'intégration d'autres partenaires pour les arrimages et la collaboration dans les programmes et initiatives en logement autochtone. Un suivi à cet égard sera fait à une prochaine rencontre du CRTL.</p> <p>Action issue de la rencontre du CRTL : Février 2023</p> <p><i>Mise à jour mai 2023. Le Comité opérationnel fera une analyse (identification des besoins et des partenaires, faisabilité, échéancier, etc.) et en fera part aux membres coordonnateurs.</i></p>
8	<p>Réflexion sur la prochaine mouture du Plan d'action 2023-2025 du CRTL.</p> <p>Action issue de la rencontre du CRTL : Février 2023</p> <p><i>Mise à jour mai 2023 : sujet à l'ordre du jour de la réunion. Voir la section spécifique du compte-rendu.</i></p>
9	<p>Administration d'un sondage sur le Bulletin Écho de l'habitation et analyse des résultats.</p> <p>Action issue de la rencontre du CRTL : Février 2023</p> <p><i>Mise à jour mai 2023. D'autres sondages sont déjà en cours. Afin de ne pas surcharger les communautés, il est envisagé d'attendre la tenue de la prochaine rencontre régionale et d'administrer le sondage directement sur place.</i></p>
10	<p>Faire un suivi de l'annonce du gouvernement qui a demandé à Infrastructure Canada (INFC) de prendre de nouvelles mesures pour soutenir le ministre de la SCHL. Qu'en est-il exactement de ce partenariat ?</p> <p>Action issue de la rencontre du CRTL : Mai 2023</p>